



## Vue de l'université

# L'enjeu de l'insertion professionnelle

par Vannina Bernard-Leoni\*

« Précarité de l'emploi », « crise du marché de l'emploi », « emploi en berne », voilà les titres moroses qui s'affichent en une des journées depuis belle lurette. Cette rhétorique se décline, impitoyable, en une infinité d'expressions anxiogènes, et engendre, en corollaire, cris d'orfraies, projets et autres mesures pour redresser la situation de l'emploi des jeunes, notamment.

Les préoccupations en matière d'insertion professionnelle apparaissent à l'université, avec la massification des études supérieures et la réapparition du chômage de masse. La loi de 1984 et le décret de 1986 instaurent ainsi la création des Services communs universitaires d'information et d'orientation et prévoient pour la première fois que les universités agissent sur ces questions. Un pas supplémentaire est ensuite franchi avec la fameuse loi LRU d'août 2007 qui place l'insertion professionnelle au rang des missions prioritaires de l'université, et en fait même une priorité nationale.

À l'échelle territoriale aussi, l'université de Corse s'est engagée dans une politique volontariste en faveur de l'insertion professionnelle. Elle a d'ailleurs fait de cette mission un des piliers de sa contractualisation avec l'État et la Région 2009-2012 et a ainsi conduit à la création d'un poste de vice-président à la mission d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle. Cette fonction, c'est Vincent Castola qui l'occupe depuis le début. Depuis trois ans, il structure la plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle (POIP), qui travaille à la fois sur l'information des lycéens sur les formations et aux métiers auxquels elles conduisent, sur l'orientation et les réorientations éventuelles des étudiants au cours de leur formation supérieure, et enfin et surtout, sur l'aide à l'insertion professionnelle proprement dite.

### Une méthode, un bilan

Vincent Castola explique quelques points de son action. « D'un côté, en dialogue avec les acteurs socio-professionnels, on a élaboré des enseignements spécifiques, diverses contractualisations avec les employeurs privé et public, et de l'autre

côté, on a développé une bourse à l'emploi et aux stages ainsi qu'un annuaire des anciens étudiants, qui compte à ce jour environ 2 000 membres. Aujourd'hui, cette bourse à l'emploi permet de recevoir les offres d'emplois directement à l'université, de les sélectionner et de les diffuser aux étudiants par un système d'alerte SMS. Ce dispositif reste encore à affiner mais il constitue d'ores et déjà l'une des matérialisations les plus efficaces de la politique que nous menons. »



*[...Une bourse de l'emploi permet de recevoir des offres directement à l'université, de les sélectionner et de les diffuser aux étudiants...]*

Parallèlement, la POIP mène chaque année nombre d'enquêtes sur le devenir des anciens étudiants. Cette étude réitérée depuis trois ans montre que plus de 80% des diplômés des années 2007, 2008 et 2009 sont insérés. À titre d'exemple, le vice-président POIP analyse la dernière étude en date qui concerne les diplômés de 2009 au niveau Master.

« Plus de 50% des emplois sont très qualifiés (cadre et cadres supérieurs), 23% sont de qualification moyenne et malheureusement on déplore encore près de 27% d'emplois faiblement qualifiés. Cet effet se retrouve sur la rétribution de ces diplômés avec 34% des salaires compris entre 1 500 et 2 000 €, 23% entre 1 200 et 1 500 € et 17% des salaires supérieurs à 2 000 €. Enfin, cette enquête montre également que 56% des emplois sont localisés en Corse et que pour les 44% restant, plus des 2/3 résultent d'un choix personnel des étudiants d'occuper un emploi sur le continent. Il ne faut y voir uniquement une fuite des cerveaux, car la plupart de ces emplois sont occupés par des étudiants originaires du continent, venus à Corte pour se spécialiser dans l'un de nos nombreux masters. »

### Création ou reprise d'entreprise

Au-delà des questions générales d'insertion, une tendance se fait jour sur la sensibilisation à la création et à la reprise d'entreprise. Ainsi, en collaboration avec la Fondation de l'Université qui a lancé au printemps dernier de son côté le parcours d'initiation à la culture entrepreneuriale Custruì, la POIP organise cette année la 3<sup>e</sup> conférence de l'emploi de l'université sur le thème de la création et de la reprise d'entreprise. Cette journée qui se déroulera le 27 novembre prochain est un pas de plus. Et Vincent Castola de conclure « Même si les évaluations sont encore un peu impressionnistes en la matière, nous savons d'ores et déjà que quelques-uns de nos anciens étudiants ont pris le pari de créer leur propre emploi dans nombre de domaines plutôt scientifiques, tels que l'informatique, l'écologie et le développement durable ou encore les cosmétiques. »

\*Directrice di a Fondazione di l'università